

Compte-rendu réunion Coop Alpi Nord – Coop Alpi Sud

12 septembre 2013

Présents : A. Leveque (ES Stains), P. Désirat (Cîmes19), C. Cayrel (USMA St Ouen), J. Bon (ESCXV), E. Detouillon (G13, LeMur), M. Olivier (G13, CoopApliSud, LeMur), J-L Bonnentien (USlvry), Y. Divet (USMA St-Ouen), M. Tafflet (USI, CoopAlpiSud), B.Fouques (Roc14, CoopAlpiSud), F. Pintado (Vertical 12, CoopAlpiSud), H. Carrat (CPSX)

1 – Etat d'avancement de la coop Alpi Nord

Cîmes 19, l'USMA Saint-Ouen, le CPSX, ES Stains ont créé la CoopAlpiNord.

D'autres clubs semblent intéressés : Bobigny, le futur club du XXème...

Le statut de l'ESC15 est à discuter, l'éloignement géographique fait qu'ils ont plutôt intérêt à s'intégrer à la CoopAlpi Nord qui semble d'accord pour les accueillir.

Un solde de 224€ est déjà prévu (venant du rassemblement de Freissinières)

Un appel de fond (cotisation de 2€/adhérents, en prenant en compte l'effectif de l'année 2012-2013) doit avoir lieu prochainement. Si l'on table sur 1000 adhérents on obtient un budget annuel d'environ 2000€.

2 – Discussion sur le fonctionnement de la Coop Alpi Sud

2.1 – Cotisation des clubs

Les cotisations de chaque club ne sont pas établies en fonction du nombre d'adhérents, mais des ressources nettes de chaque club. Grosso modo, ils estiment que cela revient à environ 3,5€/habitants.

En fonction des achats prévus pour l'année et d'un budget prévisionnel, ils réalisent en début d'année un appel de fond pour chaque club.

2.2 – Achats

De nombreuses discussions ont eu lieu sur « qu'est-ce que l'on doit financer ? ». Doit-on répondre à une demande, ou favoriser une activité et susciter des envies ?

L'exemple est donné pour le matériel de cascade de glace qui a été financé. Pendant quelques années de nombreuses sorties ont eu lieu. Il semble moins utilisé maintenant, mais a joué son rôle en suscitant des vocations.

A l'heure actuelle, la Coop Alpi Sud est propriétaire d'une trentaine de ski de rando, 6 à 8 paires de piolets traction, une trentaine de DVA...

2.3 – Emprunt du matériel

Chaque club de la Coop Alpi Sud désigne un (ou plutôt 2) référent Coop Alpi. C'est ce référent qui doit venir chercher le matériel si un adhérent souhaite l'emprunter. Il complète un carnet de suivi. C'est également lui qui doit rapporter le matériel. Il est indispensable de noter les coordonnées de l'emprunteur.

Pour les sorties collectives, le responsable de la sortie est en charge de l'emprunt et du retour du matériel. Il est également important qu'à chaque sortie organisée, les gens sachent qu'il est possible d'emprunter du matériel.

Le rôle des référents dans les clubs, c'est aussi de promouvoir la Coop Alpi, de rappeler à tous qu'elle existe.

En cas de perte « non excusable » ou de détérioration du matériel, un remboursement est demandé.

2.4 – Matériel

Les membres de la Coop Alpi Sud déconseillent fortement d'avoir à gérer des cordes. Il est difficile de savoir ce qui leur arrive au cours d'une sortie, leur contrôle est difficile...

Pour les DVA l'achat de matériel d'occasion est aussi fortement déconseillé. Les pelles en plastiques ont une durée de vie réduite (casse).

Par contre l'achat de ski et fixation d'occasion est possible. Des loueurs comme « La Faute route » ou « Expé » font des prix en fin de saison ou aux inter-saisons.

Tout le matériel est contrôlé/réparé 2 fois/an.

Sur la présentation d'une carte de club ou un justificatif, il semble relativement facile d'obtenir des remises de -10% au Vieux Campeur ou à Expé.

2.5 – Marquage du matériel

Les scotchs, strap et autres ne servent à rien. Le marquage du matériel se fait à l'aide d'un « pyrograveur » sur acier (à acheter pour la Coop Alpi Nord).

Ce travail de marquage semble particulièrement long et fastidieux.

3 – Divers

Le matériel provenant de l'expédition aux USA doit revenir à la Coop Alpi Nord (friends, pédale...)

La Coop Alpi Sud souhaite se débarrasser d'un peu de matériel (huit...) une liste doit être envoyée à Pierre Désirat pour voir ce que l'on peut récupérer.

Il devra être discuté prochainement des demandes croisées entre la Coop Alpi Nord et la Coop Alpi Sud